

La séance commence à 17h30
Secrétaire de séance : Mme Chodkiewiez
Présidente du conseil : Mme Guicquéro

Présents :

Mme Guicquéro, chef d'établissement
Mme Boussik, gestionnaire
Mme Badoux, conseillère municipale
Mme François, adjointe au maire
Mme Vince, CPE

Représentants des parents d'élèves:

Mme Crochet
M. Laruelle
M. Genty
Mme Barera
M. Cartal
M. Chollet
Mme Guilliot

Représentants des professeurs :

Mme Canniccioni
Mme Chodkiewiez
Mme Fessenmeyer
M. Caul-Futy
Mme Bougueroua
Mme Montreuil
Mme Baumann

15 votants à 17h30.

Ordre du jour modifié :

Point 13 : participation des familles pour le voyage à Chamarande.
Point 14 : Questions diverses

1. Vote pour le compte-rendu du CA du 20/04/2017

Une modification demandée par Mme Barera :

A propos des manuels numériques. Une phrase rajoutée : « Mme Barera intervient pour préciser que l'achat d'une licence pour avoir accès à la version numérique d'un manuel n'est pas forcément coûteux. En effet, l'accès à la version numérique du manuel de maths était gratuite cette année (car manuel neuf) et les familles ont la possibilité d'acheter des versions en lignes pour une somme modique (elle donne l'exemple du manuel HG à 3€ l'année). De plus, les versions numériques comportent souvent du contenu supplémentaire exemple : vidéos et exercices pratiques. »

Vote pour le compte-rendu du CA du 20/04/2017 :

Contre : /

Pour : 15

2. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention du dispositif d'accueil des déficients visuels

Convention pour asseoir ce dispositif.

Nous accueillerons 4 élèves en tout l'an prochain, mais cette convention permet d'accueillir jusqu'à 10 élèves en tout.

Mme Bedel assurera comme cette année l'accompagnement au collège de ces élèves.

Arrivée de M. Cartal à 17h45.

Question de Mme Bougueroua : aurons-nous des moyens supplémentaires ?

Réponse de Mme Guicquéro : non.

Question de Mme Fessenmeyer : qu'est-ce que cela change ?

Réponse : rien.

Question de Mme Baumann : est-ce qu'on aura plus d'AVS ?

Réponse : cela dépendra de la notification attribuée aux nouveaux élèves

Intervention de Mme Fessenmeyer : difficulté de préparer tous les supports avec 15 jours d'avance.

Réponse de Mme Vince et Mme Guicquéro : les ESS ont été faites et les problèmes ont été remontés à ce moment-là.

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer la convention du dispositif d'accueil des déficients visuels ?

Vote :

Pour : 15

Abstention : 1

3. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention DIMA et CFA

DIMA : pour stages professionnels pour des élèves qui ont 15 ans.

Question de M. Cartal : qu'est-ce ?

Réponse de Mme Guicquéro : DIMA : dispositif d'insertion professionnelle.

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer la convention DIMA et CFA ?

Vote :

Pour : 16

4. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer les renouvellements et nouveaux contrats AED, AVS et CUI-CAE

Nous n'aurons vraisemblablement pas d'AED supplémentaire car c'est trop tard pour la rentrée 2017.

Mme Vince demande si on peut avoir quelqu'un qui fait son service civique. Mme Guicquéro ne pense pas que cela soit possible.

On est passé de 3 contrats aidés à 0.

Mme Guicquéro précise que si on obtient une audience à la direction académique, il faudra leur parler de la situation.

Question de M. Genty : la mairie peut-elle agir par le biais politique ?

Réponse de Mme François : non, avec l'éducation nationale tout est figé.

Question de Mme Barera : et pour l'infirmière c'est pareil ?

Réponse de Mme Guicquéro : pour l'instant, on ne sait pas.

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer les renouvellements et nouveaux contrats AED, AVS et CUI-CAE ?

Vote :

Pour : 16

5. Vote pour le règlement intérieur de la demi-pension 2017-2018

Augmentation selon les taux.

Modifications principales présentées par Mme Boussik :

- toute réinscription peut être faite si les frais de 1/2 pension antérieurs ont été honorés.

- nombre de jours par trimestre : 56 jours / 40 jours / 42 jours.

- remise d'ordre : pour raison médicale : 5 jours consécutifs ouvrés, mais il faut que le certificat médical de l'enfant arrive dans les 30 jours.

- pas de remise d'ordre pour « pratique religieuse » (pour le ramadan par exemple).
- remise d'ordre pour exclusion définitive ou temporaire supérieure ou égale à 5 jours.
- remise d'ordre pour absence liée à l'interruption des transports décidée par le préfet ou le STIF au-delà des 3 jours consécutifs.

Question de M. Genty : qu'en est-il des semaines d'examen ?

Réponse de Mme Guicquéro: ça a déjà été décompté.

Question de Mme Barera : à qui revient cette augmentation des tarifs ?

Réponse :Mme Guicquéro et Mme Boussik : au conseil départemental

Question de M. Cartal : est-ce le conseil départemental qui a décidé de cette augmentation?

Réponse de Mme Guicquéro : oui.

Question de M. Laruelle : le chef d'établissement ne peut-il pas appliquer les modifications « à la discrétion », comme le précise la dernière ligne du document projeté, pour les élèves qui font le ramadan ?

Réponse de Mme Guicquéro : non. Cette décision ne relève pas du chef d'établissement.

Les parents d'élèves saluent la modification concernant les remises d'ordre médicales qui passent de 15 jours à 5 jours ouvrés mais émettent une réserve car les élèves qui font ramadan sont pénalisés par ces modifications.

Vote :

Absentions : 10

Pour : 6

Information rajoutée par Mme Boussik :

Présentation des tarifs des commensaux :

2,39€ indice inf 326 rajouter les autres indices.

Question de M. Genty sur les paniers repas : ce n'est pas bon, est-ce possible de changer ce panier ?

Réponse de Mme Boussik : cela pose le problème du froid, il ne faut pas que ce soit frais.

Demande des parents d'améliorer ce panier repas.

6. Vote pour la subvention globalisée

Subvention globalisée : entièrement pour manuels et non pour les carnets et pour les droits de reprographie comme c'était le cas les autres années.

Subvention 2017 : 24 501, 00 €.

Demande de M. Cartal: avoir des clés USB pour les professeurs pour que les élèves n'aient pas à les porter jusqu'au collège ?

Réponse de Mme Boussik : Les professeurs le peuvent déjà.

Il nous manque environ 9 000€ pour acheter des manuels scolaires, une demande a été envoyée à la Direction académique. Si nous n'obtenons pas cette enveloppe nous ne pourrions sûrement pas acheter les manuels pour le niveau 5^e.

Les carnets vont être achetés sur le fonds administratif ALO (fonds qui sert également à acheter le papier...).

Vote :

pour : 16

7. Vote pour le don du foyer pour les actions ODE complémentaires

Le CA autorise-t-il le foyer à financer à faire un don au collège de 2028,60€ pour des actions 2016/2017 et 2017/2018 ?

Vote :

pour : 16

8. Vote pour le choix des manuels scolaires

Une seule librairie a répondu à notre appel d'offres : Atout papier.

Question de M. Cartal : Avez-vous été contacté par une autre société ?

Mme Boussik répond que non, elle précise qu'elle voulait aussi une mise à jour du logiciel de gestion des manuels.

Liste des choix pour chaque matière et niveau présentée (liste jointe à la délibération)

Demande de Mme Chodkiewiez : quand pourrions-nous acheter des manuels de latin ?

Il y a 30 latinistes en 4^e et 3^e pour 15 manuels.

Réponse de Mme Guicquéro: quand des moyens nous seront alloués.

Vote :

pour : 16

Question de Mme Montreuil : quand aurons-nous les manuels ?

Réponse de Mme Boussik : en décembre sans doute.

9. Vote pour la DBM

Il nous restait un fonds de roulement.

Il faut prélever une somme pour anticiper les frais éventuels de septembre : 15 000€.

- 5 000€ pour ALO (entretien et logistique).

De nombreuses dépenses ont été faites : nous avons eu des problèmes : chenilles processionnaires / dératisation / casiers abîmés / tag / vitres cassées.

Le tag et les vitres de la passerelle cassées : l'assurance ne prend pas en compte les dégâts en deçà de 75 000€.

Sinon c'est le collège qui paye, ce qui a été le cas.

- 5000€ pour fourniture AP FOURNS => imprimantes laser couleur pour les mathématiques et salles informatique (avec les nouveaux programmes, obligation d'avoir des données en couleur).

- 5 000 € pour la restauration, vaisselle notamment, assiettes, verres : SRH FOURNS.

Vote pour la DBM4 pour vote présentée :

Pour : 16

10. Vote pour l'adhésion à la convention de contrôle alimentaire 2018

Arrivée de M. Chollet à 18h50.

Approuvez-vous la convention de contrôle alimentaire 2018 ?

Vote :

Pour : 17

11. Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer le contrat d'affranchissement Affranchigo

On avait une machine pour affranchir qui nous coûtait 780€.

Une mise à jour qui nous coûtait 300€ par an.

Les consommables 300€ par an ce qui nous faisait un total 1400€

La Poste nous propose un contrat Affranchigo qui nous coûterait environ 756€ par an pour l'affranchissement du courrier.

C'est l'ouvrier qui déposerait le courrier avant 17h à la poste de Morsang sur Orge.

Pour l'instant, les bulletins ne peuvent pas être envoyés par mail. Le chef d'établissement ne peut pas les signer avec une signature électronique.

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer le contrat d'affranchissement Affranchigo ?

Vote :

Pour : 17

12. Information sur le bilan des actions

Deux actions n'ont pas été réalisées.

=> total : 13 900, 63 € dépensés

Reste : 1693,37 € qui sera restitué au conseil départemental.

13. Participation des familles pour le voyage à Chamarande

Les familles doivent participer à hauteur de 50 € pour 3 jours et 2 nuits pour le séjour à Chamarande.

25 élèves ont participé.

Aide ODE : 1207, 60€.

Approuvez-vous la participation des familles pour le voyage ?

Vote :

Pour 17.

14. Questions diverses

Questions des parents d'élèves :

1. Quand les résultats du brevet seront-ils affichés ?

Réponse de Mme Guicquéro : le 12 juillet 2017 pas avant 10h. Les résultats des admis seront affichés.

2. Comment les futurs latinistes de 5^e ont-ils été sélectionnés ? Et à quelle date vont-ils être prévenus ?

Réponse de Mme Guicquéro : il y a avait 44 demandes pour 30 places, j'ai demandé aux professeurs principaux de faire une première sélection, puis, pour les 4 élèves restants, j'ai tiré au sort. Les lettres d'information aux familles sont déjà parties.

Questions des professeurs :

1. Lorsque les températures sont très élevées, ce qui risque d'arriver de plus en plus souvent en juin comme en septembre (c'est-à-dire potentiellement durant 8 semaines) , quels dispositifs peuvent être mis en place ?

Volets au 2^e étage du bâtiment A ? Climatisation ? Ouverture des fenêtres la nuit au 2^e étage ? Ventilateurs ? Aménagement des salles au rez-de-chaussée (équipement en tableaux du foyer, du CDI, de la salle de billard) ?

La suppression des cours et la distribution d'eau, pour lesquelles nous remercions l'administration, ne peuvent pas constituer une solution sur le long terme.

Réponse de Mme Guicquéro : il y a eu une distribution d'eau et l'ouverture des fenêtres à 6h30 par les agents d'entretien. Pour les volets j'ai envoyé une information au conseil départemental : sur les températures avant même que le dossier RSST (risque sur la santé et sécurité au travail) ne soit rempli par une enseignante. En ce qui concerne la climatisation, c'est du ressort du CD. Pour

l'ouverture des fenêtres la nuit, il y a le problème de l'alarme. Pour les ventilateurs : c'est trop cher. L'aménagement des salles au RDC : tableaux. Pourquoi pas, mais le CDI est déjà occupé par la documentaliste et par ses élèves.

Mme Chodkiewicz demande s'il n'est pas possible d'acheter progressivement des ventilateurs pour que, dans quelques années, le collège soit totalement équipé, 2 ventilateurs pour environ 50€ par an, par exemple ?

Réponse de Mme Guicquéro : Mme Guicquéro ne gèrera pas la répartition des ventilateurs et les conflits éventuels.

2. Plusieurs professeurs ont fait des projets vidéo cette année et ont été confrontés au même problème : le montage. Nous avons acheté les licences de logiciels coûteux (Adobe Première, installé sur 5 postes du collège) mais nous ne pouvons pas les utiliser car les ordinateurs ne sont pas assez puissants. En outre, certains collègues ont essayé Movie Maker mais le même problème s'est posé, y compris pour des vidéos courtes.

Est-il possible de disposer de 5 ordinateurs « récents » et suffisamment performants pour faire du montage dans la grande salle informatique ?

Réponse de Mme Guicquéro : il faut faire une demande au conseil départemental pour avoir 5 ordinateurs par le biais d'Equipcollège. Cette demande sera faite.

3. Certains collègues demandent pourquoi les cours de musique sont supprimés durant la semaine de révisions.

Réponse de Mme Guicquéro : ils sont supprimés car il n'y a pas musique au brevet.

4. En ce qui concerne l'interdiction du téléphone portable, y aura-t-il des moyens supplémentaires de surveillance mis en place à cet effet ? Quelles seront les punitions encourues ? Est-il possible d'établir des règles communes ?

Réponse de Mme Guicquéro : non, nous n'aurons pas de moyens supplémentaires pour la surveillance.

Quelles seront les punitions ? Réponse de Mme Guicquéro : toutes sauf l'exclusion définitive !!

Y aura-t-il des règles communes ? Réponse de Mme Guicquéro : non cela dépendra d'une récidive ou non ; de l'attitude de l'élève (insolence ou non)

Intervention de Mme Vince : il faut que les téléphones soient confisqués dès septembre.

Les parents peuvent venir le chercher dès le lendemain, sinon le téléphone est rendu à l'élève si les parents ne peuvent pas venir.

5. Pourquoi rendre les manuels si tôt ?

Réponse de Mme Boussik : on peut le faire un peu plus tard mais pas trop car il faut pouvoir relancer les élèves qui n'auraient pas rendu leurs manuels.

6. Les Portes Ouvertes peuvent-elles avoir lieu plus tard ?

Réponse de Mme Guicquéro : oui, il est possible de les repousser.

7. Les enseignants qui corrigent les épreuves du brevet surveillent également (jusqu'à quatre heures de surveillance). Serait-il possible de faire en sorte de ne pas attribuer aux correcteurs des missions de surveillance ? (Seuls quatre enseignants supplémentaires sont concernés par l'épreuve du pôle sciences du nouveau brevet.)

Réponse de Mme Guicquéro : l'an prochain, ce sera plus compliqué car il y a aura une division supplémentaire (il y aura 7 troisièmes contre 6 actuellement).

8. Est-il possible de banaliser moins de jours de cours ? (EPI blanc , EPI, brevet blanc. Concernant le brevet blanc, n'est-il pas possible, comme l'année dernière, de n'attribuer qu'un surveillant par salle afin de ne pas pénaliser les cours sur les autres niveaux ?)

Réponse de Mme Guicquéro : l'an prochain, on essaiera de banaliser le moins de journées possibles, mais il faudra également tenir compte du fait qu'il y aura une division supplémentaire à faire passer à l'oral.

9. Doit-on maintenir toutes les interventions extérieures -dont certaines ne nous semblent pas des plus pertinentes- sur les heures de cours (Transdev, SNCF...)?

Réponse de Mme Guicquéro : Mme Guicquéro a déjà répondu en conseil pédagogique : il n'y aura plus ces interventions Transdev et SNCF l'an prochain.

10. Y aura-t-il une chorale l'an prochain ?

Réponse de Mme Guicquéro : ça dépendra du professeur de musique.

Mme Guicquéro ajoute une information sur les EPI :

L'an prochain, ils devront être en rapport avec les parcours, ils ne rentreront plus dans les domaines. Pour l'instant, l'arrêté ministériel indique qu'il faudra des EPI sur un niveau, il vaut mieux que ce soit en 3^e car les élèves auront la possibilité de choisir cet EPI pour l'oral en fin de troisième. Il manque un EPI sur une troisième. Il y a déjà des projets proposés pour les 6 autres troisièmes.

Fin du Conseil d'Administration à 19h35.

La présidente du Conseil
Mme GUICQUERO

La secrétaire de séance
Mme CHODKIEWIEZ

